

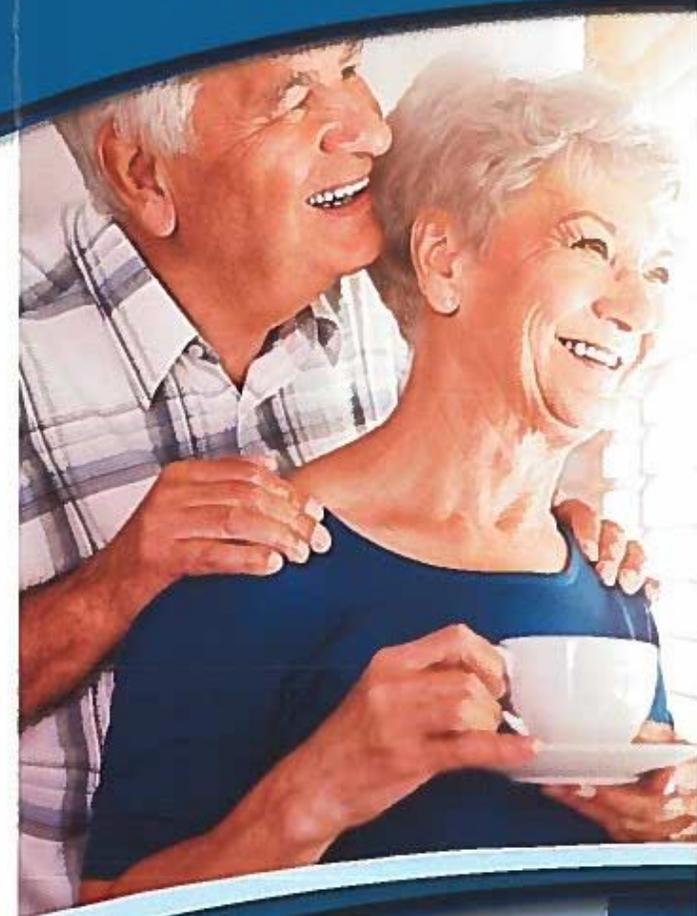


Michel Louvain
Porte-parole du
Programme Pair

Centrale Nationale de Surveillance Pair

Sans frais : 1-877-997-7247
info@programmepair.com
www.programmepair.com

Pour demeurer chez vous
en toute quiétude



Pourquoi vous abonner?

Parce que personne n'est à l'abri d'un malaise sérieux ou d'une chute.

Parce que, en cas d'urgence, il est possible que le téléphone soit à une distance que vous ne pouvez atteindre.

Parce que c'est un moyen de vous sentir en sécurité chez vous et de raccourcir des moments potentiels de détresse.

Parce que la famille, souvent éloignée, est inquiète de vous savoir isolé(e).

Parce que c'est gratuit; un seul appel suffit pour vous abonner!



Régie intermunicipale de police
Richelieu-Saint-Laurent

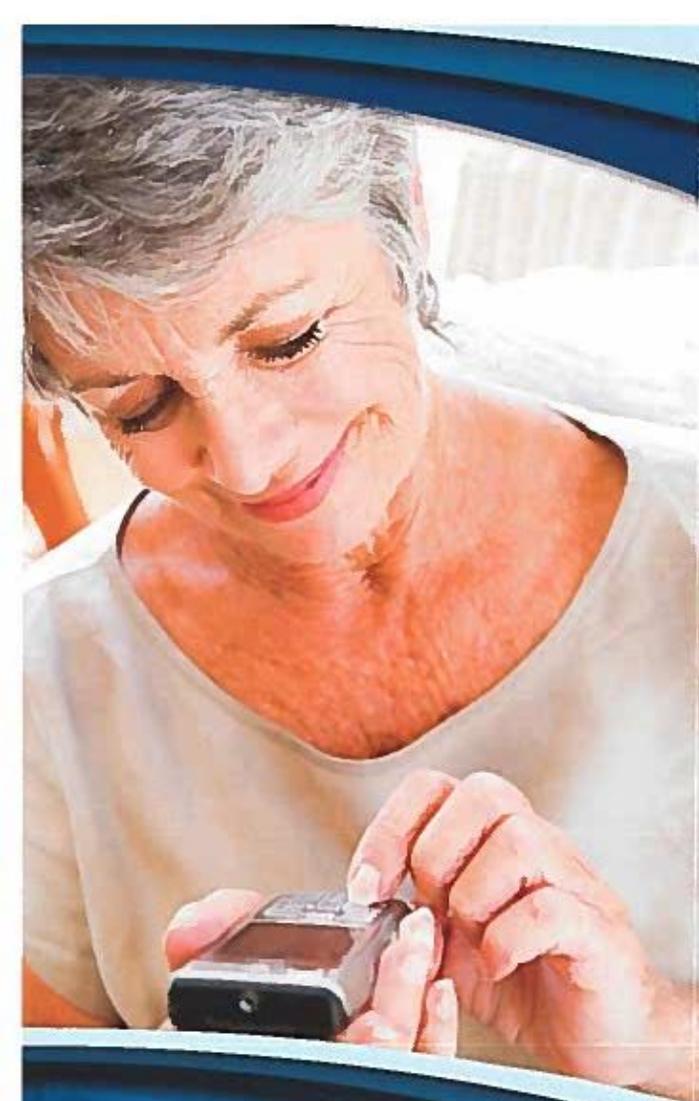
450 536-3333 # 239

Sans frais : 1-888-678-7000 # 239

En partenariat avec :

Santé
et Services sociaux
Québec

Pair
Une présence rassurante



Qu'est-ce que le Programme Pair?

Pair est un service d'appels quotidiens qui permet aux personnes âgées et aux personnes vivant seules de se sentir davantage en sécurité.

Ces appels quotidiens sont rassurants pour les abonné(e)s et pour leur famille.

Pair est offert par plusieurs organismes locaux à travers le Québec.

Pair a été créé en 1990. Depuis son lancement, ce service a fait des millions d'appels et a permis de secourir des centaines de personnes.

Nombreuses vies ont été sauvées!

Comment fonctionne Pair?

À chaque jour, à l'heure entendue avec les responsables du programme, l'abonné(e) reçoit son appel.

Au début de l'appel, le système demande à l'abonné(e) de confirmer que tout va bien en appuyant sur une touche. Si l'abonné(e) ne répond pas, le système appellera deux autres fois.

Après trois tentatives sans réponse, une alerte est déclenchée et une vérification est effectuée par un opérateur auprès des répondants identifiés dans la fiche d'inscription de l'abonné(e).

Pour éviter les fausses alertes, l'abonné(e) doit informer l'organisme responsable lorsqu'il(elle) s'absente.

À qui s'adresse Pair?

Aux personnes âgées vivant seules qui ont ou n'ont pas de problèmes de santé.

Aux couples de personnes âgées dont l'un des conjoints a un problème de santé.

Aux familles qui s'inquiètent pour leurs parents, mais qui n'ont pas le temps de les appeler chaque jour.

Pair